

AVIS PUBLIC

BUDGET 2016

Prenez avis qu'en vertu de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, une séance extraordinaire du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent aura lieu à la Salle du Conseil de la mairie d'arrondissement, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 6 octobre 2015, à 19h30, pour l'adoption du budget 2016 de l'arrondissement.

Montréal, le 23 septembre 2015

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

BUDGET FOR THE 2016 FISCAL YEAR

Take notice that, in accordance with article 144.6 of *Charte de la Ville de Montréal*, a special meeting of the Council of the Borough of Saint-Laurent will be held at the Borough Office, 777, Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, on October 6, 2015, at 7:30 P.M., for the adoption of the budget for the 2016 fiscal year.

Montréal, September 23, 2015

Isabelle Bastien, Lawyer
Secretary of the Borough Council